

PRIX DE LA VENTE

Table with 2 columns: Item (e.g., 10 copies, 50 copies) and Price (e.g., \$3.00, \$1.00).

En chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD

BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec.

TARIF DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Première insertion, Annonces) and Rate (e.g., \$0.10, \$0.25).

BELLEAU & Cie, administrateurs

ENTRE NOUS

COMMENT S'ECRIT L'HISTOIRE

Nous avons maintenant un grand nombre de volumes sur l'histoire du Canada, et, chaque année, de nouveaux écrits sur le sujet sont mis au jour.

Nous n'avons rien à cacher; au contraire, nous gagnons singulièrement à être mis dans le plus grand jour possible.

M. William Kingsford, d'Ottawa, je crois—vient de publier un nouveau travail intitulé: The History of Canada, dont j'ai en ce moment sous les yeux le premier volume qui embrasse la période de 1608 à 1682 (488 pages petit in-8o, Toronto, chez Roswell et Hutchison, 1888).

Je n'ai pas encore eu le temps de lire ce volume et, par conséquent, je ne puis porter un jugement sur sa valeur historique ou littéraire.

Il parle de l'excommunication lancée par Mgr de Laval le jour de Pâques 1660. Il reconnaît que l'évêque a raison, strictement, de défendre ou de faire défendre la traite de l'eau-de-vie, mais il lui refuse le droit d'excommunier ceux qui enfreignent la défense.

Il parle de l'excommunication lancée par Mgr de Laval le jour de Pâques 1660. Il reconnaît que l'évêque a raison, strictement, de défendre ou de faire défendre la traite de l'eau-de-vie, mais il lui refuse le droit d'excommunier ceux qui enfreignent la défense.

Et c'est tellement le cas, dit-il, que le père Jérôme Lalumière, un des hommes les plus instruits et les plus sages de l'époque, est obligé d'intercéder en faveur d'une pauvre femme, condamnée par la loi que l'évêque avait obtenue du pouvoir civil.

Monsieur, paraît-il, est attristé des désordres qui recommencent; il fulmine du haut de la chaire, mais sa voix n'est plus entendue. Il lance l'excommunication; on lui fait comprendre que c'est là une matière à laquelle l'église n'a rien à voir.

Et l'auteur prend la peine de citer l'endroit du Journal des Jésuites qu'il croit lui donner raison:—1662, Jésuites, Journal, janvier:—«Le jour de Saint-Mathias on fut obligé de relever l'excommunication à cause des troubles et désordres extraordinaires.»

Et bien! il n'y a qu'une toute petite chose entre l'assertion de M. Kingsford et la vérité, mais cette petite chose a une certaine importance: c'est que le mot relever dont se sert le Journal des Jésuites, ne veut pas dire du tout, comme l'a cru notre historien, relever, to revoke, mais, au contraire, il signifie remettre en vigueur.

Et le fait n'est pas difficile à prouver; il n'y a qu'à citer les documents, ils parlent d'eux-mêmes.

Ainsi, voici ce que porte le Journal des Jésuites, page 305:

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde Coupe les continents et ceinture le monde, C'est lui qui leur a dit:—Marchez!

Et ce câble, où des vols de foudre condensés, Plus prompts que l'éclair, transmettent la pensée D'un enfant à travers les mers, Dans ses fibres d'acier qu'il se dote d'un recès, Si ce n'est la chaleur, si ce n'est l'éternelle Dou fau qui créa l'univers!

Qu'il allume sa lampe au tonnerre, ou qu'il mette Les rênes de l'algèbre au col de la comète; Qu'il compte et pèse les soleils; Qu'il dissèque la vie à sa source première; Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière Prisonnière en ses appareils;

Qu'il dompte la douleur, détruise la distance; Qu'il sonde les secrets de sa préexistence; Qu'il cherche l'or dans un rocher; Qu'il aille au zénith puis marguerite du vol de l'aigle, L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle Que celle qui lui vient d'en haut.

Le progrès quelquefois déconcerte ou déroute; Mais, qu'il perfore un isthme ou se frayé une route A travers quelque himalay, Que l'humanité soit insensée ou méchante, C'est, quand même et toujours, la Nature qui chante Son éternel alleluia!

LOUIS FRENCHET.

Le Séminaire de Québec et l'université-Laval

Mgr de Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et il laissa à cette institution toute sa fortune. Les différentes donations faites par lui furent les suivantes:

Les seigneuries de Beauport et de l'île Jésus; le fief Saint-Matthias, situé dans la ville de Québec; une maison au Château-Richer; la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal; tous les meubles, livres, ornements, et arranges dus au dit évêque, lors de son décès, arrivé le 6 mai 1708.

En 1666, Mgr de Laval se logea avec quelques prêtres dans une maison de bois construite dans le jardin du presbytère. C'était le noyau du Grand Séminaire. Deux ans plus tard le Petit Séminaire s'ouvrit dans une maison de madame Couillard.

Il y a quatre ans on a retrouvé les fondations de cette maison, qui se trouvait à l'entrée du jardin. La partie de la bâtisse actuelle qui fait face à la cour des Petits fut commencée en 1678. Elle se composait d'un étage. Après l'incendie qui eut lieu en 1701, on ajouta un second étage. On a ajouté successivement de nouveaux édifices, de sorte que vers 1714 la longueur totale des bâtisses était de 350 pieds.

Un incendie désastreux eut lieu en 1865. On fit la reconstruction en ajoutant un troisième étage. Le nouveau corps de logis achevé en 1882 et occupé par le grand Séminaire a 300 pieds de long.

Si on ajoute maintenant aux chiffres déjà donnés la longueur des édifices de l'Université Laval, on arrive à une longueur totale de 1600 pieds, avec des bâtisses de trois, quatre ou cinq étages.

Les donations de Mgr de Laval n'avaient qu'une importance relative au commencement de la colonie, mais ces biens, grâce au développement du pays, ont acquis une grande valeur, et ont permis au Séminaire de fonder une œuvre immense qui peut se résumer comme suit:

Donner l'éducation classique à près de 400 élèves, à des conditions minimes, quelquefois gratuitement. Supporter l'œuvre du Grand Séminaire. Préparer aux professions libérales un grand nombre de jeunes gens, leur accorder des avantages qu'on ne saurait rencontrer dans aucune institution qui se suffit à elle-même et ne reçoit rien des fonds publics.

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde Coupe les continents et ceinture le monde, C'est lui qui leur a dit:—Marchez!

Et ce câble, où des vols de foudre condensés, Plus prompts que l'éclair, transmettent la pensée D'un enfant à travers les mers, Dans ses fibres d'acier qu'il se dote d'un recès, Si ce n'est la chaleur, si ce n'est l'éternelle Dou fau qui créa l'univers!

Qu'il allume sa lampe au tonnerre, ou qu'il mette Les rênes de l'algèbre au col de la comète; Qu'il compte et pèse les soleils; Qu'il dissèque la vie à sa source première; Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière Prisonnière en ses appareils;

Qu'il dompte la douleur, détruise la distance; Qu'il sonde les secrets de sa préexistence; Qu'il cherche l'or dans un rocher; Qu'il aille au zénith puis marguerite du vol de l'aigle, L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle Que celle qui lui vient d'en haut.

LOUIS FRENCHET.

Le Séminaire de Québec et l'université-Laval

Mgr de Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et il laissa à cette institution toute sa fortune. Les différentes donations faites par lui furent les suivantes:

Les seigneuries de Beauport et de l'île Jésus; le fief Saint-Matthias, situé dans la ville de Québec; une maison au Château-Richer; la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal; tous les meubles, livres, ornements, et arranges dus au dit évêque, lors de son décès, arrivé le 6 mai 1708.

En 1666, Mgr de Laval se logea avec quelques prêtres dans une maison de bois construite dans le jardin du presbytère. C'était le noyau du Grand Séminaire. Deux ans plus tard le Petit Séminaire s'ouvrit dans une maison de madame Couillard.

Il y a quatre ans on a retrouvé les fondations de cette maison, qui se trouvait à l'entrée du jardin. La partie de la bâtisse actuelle qui fait face à la cour des Petits fut commencée en 1678. Elle se composait d'un étage. Après l'incendie qui eut lieu en 1701, on ajouta un second étage. On a ajouté successivement de nouveaux édifices, de sorte que vers 1714 la longueur totale des bâtisses était de 350 pieds.

Un incendie désastreux eut lieu en 1865. On fit la reconstruction en ajoutant un troisième étage. Le nouveau corps de logis achevé en 1882 et occupé par le grand Séminaire a 300 pieds de long.

Si on ajoute maintenant aux chiffres déjà donnés la longueur des édifices de l'Université Laval, on arrive à une longueur totale de 1600 pieds, avec des bâtisses de trois, quatre ou cinq étages.

Les donations de Mgr de Laval n'avaient qu'une importance relative au commencement de la colonie, mais ces biens, grâce au développement du pays, ont acquis une grande valeur, et ont permis au Séminaire de fonder une œuvre immense qui peut se résumer comme suit:

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde Coupe les continents et ceinture le monde, C'est lui qui leur a dit:—Marchez!

Et ce câble, où des vols de foudre condensés, Plus prompts que l'éclair, transmettent la pensée D'un enfant à travers les mers, Dans ses fibres d'acier qu'il se dote d'un recès, Si ce n'est la chaleur, si ce n'est l'éternelle Dou fau qui créa l'univers!

Qu'il allume sa lampe au tonnerre, ou qu'il mette Les rênes de l'algèbre au col de la comète; Qu'il compte et pèse les soleils; Qu'il dissèque la vie à sa source première; Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière Prisonnière en ses appareils;

Qu'il dompte la douleur, détruise la distance; Qu'il sonde les secrets de sa préexistence; Qu'il cherche l'or dans un rocher; Qu'il aille au zénith puis marguerite du vol de l'aigle, L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle Que celle qui lui vient d'en haut.

LOUIS FRENCHET.

Le Séminaire de Québec et l'université-Laval

Mgr de Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et il laissa à cette institution toute sa fortune. Les différentes donations faites par lui furent les suivantes:

Les seigneuries de Beauport et de l'île Jésus; le fief Saint-Matthias, situé dans la ville de Québec; une maison au Château-Richer; la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal; tous les meubles, livres, ornements, et arranges dus au dit évêque, lors de son décès, arrivé le 6 mai 1708.

En 1666, Mgr de Laval se logea avec quelques prêtres dans une maison de bois construite dans le jardin du presbytère. C'était le noyau du Grand Séminaire. Deux ans plus tard le Petit Séminaire s'ouvrit dans une maison de madame Couillard.

Il y a quatre ans on a retrouvé les fondations de cette maison, qui se trouvait à l'entrée du jardin. La partie de la bâtisse actuelle qui fait face à la cour des Petits fut commencée en 1678. Elle se composait d'un étage. Après l'incendie qui eut lieu en 1701, on ajouta un second étage. On a ajouté successivement de nouveaux édifices, de sorte que vers 1714 la longueur totale des bâtisses était de 350 pieds.

Un incendie désastreux eut lieu en 1865. On fit la reconstruction en ajoutant un troisième étage. Le nouveau corps de logis achevé en 1882 et occupé par le grand Séminaire a 300 pieds de long.

Si on ajoute maintenant aux chiffres déjà donnés la longueur des édifices de l'Université Laval, on arrive à une longueur totale de 1600 pieds, avec des bâtisses de trois, quatre ou cinq étages.

Les donations de Mgr de Laval n'avaient qu'une importance relative au commencement de la colonie, mais ces biens, grâce au développement du pays, ont acquis une grande valeur, et ont permis au Séminaire de fonder une œuvre immense qui peut se résumer comme suit:

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde Coupe les continents et ceinture le monde, C'est lui qui leur a dit:—Marchez!

Et ce câble, où des vols de foudre condensés, Plus prompts que l'éclair, transmettent la pensée D'un enfant à travers les mers, Dans ses fibres d'acier qu'il se dote d'un recès, Si ce n'est la chaleur, si ce n'est l'éternelle Dou fau qui créa l'univers!

Qu'il allume sa lampe au tonnerre, ou qu'il mette Les rênes de l'algèbre au col de la comète; Qu'il compte et pèse les soleils; Qu'il dissèque la vie à sa source première; Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière Prisonnière en ses appareils;

Qu'il dompte la douleur, détruise la distance; Qu'il sonde les secrets de sa préexistence; Qu'il cherche l'or dans un rocher; Qu'il aille au zénith puis marguerite du vol de l'aigle, L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle Que celle qui lui vient d'en haut.

LOUIS FRENCHET.

Le Séminaire de Québec et l'université-Laval

Mgr de Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et il laissa à cette institution toute sa fortune. Les différentes donations faites par lui furent les suivantes:

Les seigneuries de Beauport et de l'île Jésus; le fief Saint-Matthias, situé dans la ville de Québec; une maison au Château-Richer; la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal; tous les meubles, livres, ornements, et arranges dus au dit évêque, lors de son décès, arrivé le 6 mai 1708.

En 1666, Mgr de Laval se logea avec quelques prêtres dans une maison de bois construite dans le jardin du presbytère. C'était le noyau du Grand Séminaire. Deux ans plus tard le Petit Séminaire s'ouvrit dans une maison de madame Couillard.

Il y a quatre ans on a retrouvé les fondations de cette maison, qui se trouvait à l'entrée du jardin. La partie de la bâtisse actuelle qui fait face à la cour des Petits fut commencée en 1678. Elle se composait d'un étage. Après l'incendie qui eut lieu en 1701, on ajouta un second étage. On a ajouté successivement de nouveaux édifices, de sorte que vers 1714 la longueur totale des bâtisses était de 350 pieds.

Un incendie désastreux eut lieu en 1865. On fit la reconstruction en ajoutant un troisième étage. Le nouveau corps de logis achevé en 1882 et occupé par le grand Séminaire a 300 pieds de long.

Si on ajoute maintenant aux chiffres déjà donnés la longueur des édifices de l'Université Laval, on arrive à une longueur totale de 1600 pieds, avec des bâtisses de trois, quatre ou cinq étages.

Les donations de Mgr de Laval n'avaient qu'une importance relative au commencement de la colonie, mais ces biens, grâce au développement du pays, ont acquis une grande valeur, et ont permis au Séminaire de fonder une œuvre immense qui peut se résumer comme suit:

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lourds convois de fer dont le réseau qui gronde Coupe les continents et ceinture le monde, C'est lui qui leur a dit:—Marchez!

Et ce câble, où des vols de foudre condensés, Plus prompts que l'éclair, transmettent la pensée D'un enfant à travers les mers, Dans ses fibres d'acier qu'il se dote d'un recès, Si ce n'est la chaleur, si ce n'est l'éternelle Dou fau qui créa l'univers!

Qu'il allume sa lampe au tonnerre, ou qu'il mette Les rênes de l'algèbre au col de la comète; Qu'il compte et pèse les soleils; Qu'il dissèque la vie à sa source première; Qu'il donne un corps aux sons, ou tienne la lumière Prisonnière en ses appareils;

Qu'il dompte la douleur, détruise la distance; Qu'il sonde les secrets de sa préexistence; Qu'il cherche l'or dans un rocher; Qu'il aille au zénith puis marguerite du vol de l'aigle, L'homme, bon gré mal gré, ne suit pas d'autre règle Que celle qui lui vient d'en haut.

LOUIS FRENCHET.

Le Séminaire de Québec et l'université-Laval

Mgr de Laval, premier évêque du Canada, fonda le Séminaire de Québec en 1663, et il laissa à cette institution toute sa fortune. Les différentes donations faites par lui furent les suivantes:

Les seigneuries de Beauport et de l'île Jésus; le fief Saint-Matthias, situé dans la ville de Québec; une maison au Château-Richer; la seigneurie de la Petite-Nation, près de Montréal; tous les meubles, livres, ornements, et arranges dus au dit évêque, lors de son décès, arrivé le 6 mai 1708.

En 1666, Mgr de Laval se logea avec quelques prêtres dans une maison de bois construite dans le jardin du presbytère. C'était le noyau du Grand Séminaire. Deux ans plus tard le Petit Séminaire s'ouvrit dans une maison de madame Couillard.

Il y a quatre ans on a retrouvé les fondations de cette maison, qui se trouvait à l'entrée du jardin. La partie de la bâtisse actuelle qui fait face à la cour des Petits fut commencée en 1678. Elle se composait d'un étage. Après l'incendie qui eut lieu en 1701, on ajouta un second étage. On a ajouté successivement de nouveaux édifices, de sorte que vers 1714 la longueur totale des bâtisses était de 350 pieds.

Un incendie désastreux eut lieu en 1865. On fit la reconstruction en ajoutant un troisième étage. Le nouveau corps de logis achevé en 1882 et occupé par le grand Séminaire a 300 pieds de long.

Si on ajoute maintenant aux chiffres déjà donnés la longueur des édifices de l'Université Laval, on arrive à une longueur totale de 1600 pieds, avec des bâtisses de trois, quatre ou cinq étages.

Les donations de Mgr de Laval n'avaient qu'une importance relative au commencement de la colonie, mais ces biens, grâce au développement du pays, ont acquis une grande valeur, et ont permis au Séminaire de fonder une œuvre immense qui peut se résumer comme suit:

ENTRE NOUS

LE DIX-SEPTIEME SIECLE

Je t'admire, ô mon siècle, ô toi, t'admire et t'aime, Toi qui, sans sourcil sous l'obscur anathème Des spectres que tu vas braver, Le chef illuminé comme autrefois Moïse, Marches au but, avec un seul mot pour devise, Le mot des braves:—En avant!

O mon siècle, qui donc a dit que tu recules? Quand tout penseur, parant l'ombre des crépuscules, L'eût tourné vers les hauts sommets, Le front dans les clartés, prunelles éblouies, L'effort d'entrevoir les splendeurs inouïes Des aurores que tu promets!

Reculer! quand l'éclat de la torche qui passe Du microbe invisible à l'astre de l'espace Éclairé le vaste milieu, Et force l'être humain, qu'il adore ou qu'il nie, A croire, quoi qu'il fasse, au moins à son génie, Pâle reflet qui prouve Dieu!

Reculer! quand, debout sur la faite Des saintes visions, le nage et le prophète Vient déjà des jours éclatants Où les âges futurs et les futures races, Emus et recueillis, viendront baiser tes traces, Sur l'immense échelle des temps!

Reculer! Oh! plutôt les âmes effrayées, En te voyant, archeant aux ailes éployées, Courir ainsi l'éclair au poing, Se demandant quel vent souffle aux plus de ta robe, Et si, quelque matin, les assises du globe Sur tes pieds ne manqueraient point!

Non, mon siècle! malheur à qui te calomnie! Parmi les hiboux seuls la lumière est honnie; Le ciel sourit à tout progrès; Et quand luit à nos yeux quelque aurore nouvelle, Fléchissons le genou: c'est Dieu qui nous révèle Par lambeaux ses divins secrets.

Ces léviathans noirs aux énormes machines, Devant qui l'Océan fait courber les échinés De ses grands fûts effarouchés, Ces lour

SOMMAIRE DES ANNONCES

Une vente à prix réduits pour deux semaines - F. Simard
Terre à vendre - Walter T. Ross
Gare au froid - Syndicat de Québec
C'était donc la vérité - Robitaille, Bernier & Bernier,
Pharmacie St-Roch - Dr S. Lefrançois.
Rappelez-vous - Ed. N. Blais & Cie
Patinage de Québec - Robert C. Welsh

LA JUSTICE

QUÉBEC, 9 FEVRIER 1889

Le banquet du maire

Tout porte à croire que le banquet qui sera donné ce soir à son honneur le maire Langelier, à l'Académie de musique, aura un très grand succès.

Léonard et la ville toute entière tiennent à honorer dans la personne de l'honorable Langelier un de nos édiles les plus actifs, dont le concours et la direction aux affaires civiques ont été des plus efficaces.

Il n'est pas facile de nier que depuis quelques années, depuis que l'honorable Langelier a été appelé à la mairie, la ville de Québec s'est transformée avec son conseil.

Les idées de progrès sont maintenant à l'ordre du jour, et des projets qui auront occupé l'attention depuis vingt ans sont déjà accomplis ou seront infailliblement mis en exécution.

C'est pour reconnaître la part du mérite qui en revient au maire que des citoyens influents ont préparé la démonstration de ce soir.

Nous les en félicitons, de même que celui qui en est l'objet, et leur souhaitons à tous succès, entente et courage pour l'avenir.

Nous invitons aussi tous ceux qui pensent comme nous à assister à ce banquet.

ECHOS DU PARLEMENT

M. Rocheleau se plaint de ce qu'un document demandé par lui en mai 1887 et produit à la chambre un an après est tout à fait incomplet. Il s'agit d'un relevé des sommes payées depuis 1880 à MM. Lacoste, Globensky et Bissillon, avocats de Montréal! Par suite d'une erreur inexplicable, l'une des versions ne contient que les sommes payées depuis 1886. M. Gagnon promet de s'enquérir de cette affaire et de soumettre à la Chambre le rapport complet aussitôt qu'il le pourra.

L'honorable commissaire des terres de la couronne annonce que le gouvernement a décidé de ne pas soumettre à la chambre pendant la session actuelle, le projet de loi relatif aux mines. En conséquence, les résolutions qui avaient été votées en première et deuxième délibération ont été retirées avec la permission de la chambre.

Le projet de loi relatif à la charge de commissaire des incendies dans la ville de Montréal a été soumis à la Chambre, les résolutions qui en font la base ayant été adoptées en comité. M. Murphy s'oppose à ce que les compagnies d'assurance soient obligées de payer les deux tiers du salaire des commissaires avant qu'il ait été prouvé qu'elles ont été consultées et sans qu'elles aient consenti à cette disposition.

L'honorable C. A. E. Gagnon part demain pour aller dans sa famille où il vient d'être appelé par la douloureuse nouvelle de la mort de sa belle-mère. Mardi dernier, le secrétaire provincial assistait aux funérailles de son beau-père. L'épouse de ce dernier la suivit de près dans la tombe. Elle sera inhumée mardi prochain.

Vu l'absence de M. Gagnon, le débat sur la loi relative aux ardes aliénés, qui avait été fixé pour mardi prochain, sera remis à vendredi.

Le projet de loi relatif aux élections contestées a été amendé en comité général. Il s'agit de donner le droit d'appel à ceux qui un jugement aurait frappé d'incapacité politique. Un amendement ayant pour but d'étendre ce droit d'appel aux députés dont l'élection aurait été invalidée a été rejeté sur division.

La rumeur circule que MM. Stewart, de la Gazette, Jarvis, de Herald et Jordan du Conseil législatif pour avoir publié certain canard relatif à un prétendu projet d'abolition du Conseil législatif.

Le Dr Cameron se propose de présenter la semaine prochaine, un projet de loi pour amender la loi relative à l'instruction publique. Le gouvernement se propose de présenter une mesure ayant pour effet de donner le droit de vote aux fils de cultivateurs et aux fils d'artisans.

Le nombre de députés présents à la séance de cette après-midi ne dépassait guère le chiffre requis pour constituer un quorum. On a cependant expédié assez de besogne pour faire dire au premier ministre que les affaires marchent plus rondement lorsque l'assistance est moins nombreuse, vu que certains députés ont le talent d'empêcher les autres de travailler.

Cette pauvre minorité protestante, elle est bien maltraitée! Ce matin, le Chroniqueur publie une lettre signée Québec Protestant. L'auteur se plaint du préjudice exclusivisme de l'élément français. Il n'oublie pas, naturellement, de rappeler l'incident Gagnon, un incident qui, soit dit en passant, a servi à prouver une fois de plus la pointilleuse sus-

ceptibilité de l'élément anglo-protestant. Il faudra inventer un euphémisme quelconque pour atténuer tout ce que peut avoir d'offensant l'épithète injurieuse d'anglais-protestant. C'est probablement à dessein que ce brave champion d'une race opprimée a choisi le nom de plume de Québec Protestant. Il avait besoin de se fouetter le sang, de s'insulter lui-même, car personne ne songeait à l'insulter. Une fois arrivé au degré d'exaspération requis, il a trouvé moyen de se courroucer contre cet excellent M. Nantel, qui s'est permis de qualifier d'étrangers non des anglo-canadiens comme le correspondant du Chronicle affecte de le croire, mais des Yankees qui demandent à se faire constituer en compagnie autorisée par le gouvernement provincial.

Il est vrai que ces citoyens de la république voisine sont protestants et qu'à ce titre ils ne sont étrangers nul part aux yeux du Protestant de Québec. Cette qualification d'étrangers leur a été appliquée un peu par tout le monde à la séance de ce soir, ce qui aura sans doute pour effet de soulever les protestations de tous les ergoteurs désireux de mettre leur plume au service de la bigoterie.

Tout à tour, MM. Blanchet, Taillon, Mercier et Nantel ont osé dire que ces américains sont des étrangers, sans s'occuper le moins du monde du droit de citoyenneté universelle que leur confère leur titre de protestant.

Comme question de fait, personne n'a songé à traiter d'étrangers ceux qui sont Canadiens de naissance ou qui le sont devenus par adoption; mais il faut bien admettre le fanatisme de race et de religion, car si on lui permettait de disparaître, certains journaux à sensation courraient risque de mourir d'anémie.

La chambre s'est formée de nouveau en comité général pour discuter le projet de loi constituant en corporation la compagnie du chemin de fer Nord-Central. Le comité a rapporté progrès, bien qu'il ait laissé le projet de loi à peu près dans le même état qu'il l'avait pris une heure auparavant.

M. Nantel a fait presque à lui seul tous les frais de la discussion en comité. Il a vainement essayé de faire modifier certains articles, qui prétend-il, sont de nature à enlaidir sur les droits acquis d'autres compagnies déjà légalement constituées. La chambre s'est ajournée à dix heures.

LETRE D'OTTAWA

La chambre n'est pas encore au complet. Chaque convoi de chemin de fer amène des retardataires. Quand tous ces derniers seront arrivés, d'autres seront partis. Sur 216 membres, il y a toujours de nombreuses absences.

L'opposition a eu son premier caucus. Rien n'en a transpiré si ce n'est que, vu l'absence de plusieurs députés, les questions à débattre ont été remises à une quinzaine.

Cette après-midi, il y a eu passe-d'armes assez vive. Sir John ayant annoncé les changements dans le personnel du ministère, opérés depuis la dernière session, l'hon. M. Laurier en a pris occasion pour faire une charge à fond de train sur l'hon. Dewdney. Il a rappelé les critiques injustes auxquelles les Métais avaient été soumis, leurs plaintes nombreuses, le délai qui les avait accablés, l'excitation qui s'en était suivie, et l'insurrection qui en avait été le résultat final, insurrection qui a coûté au pays \$8,000,000, 200 pertes de vie et des pensions énormes à payer pour une période illimitée.

M. Dewdney, a-t-il dit, est responsable en premier lieu de ces désastres. Vu sa position officielle, c'était à lui à informer le gouvernement, et à prévenir ces malheurs. Il n'a pas d'excuse. La lettre de Mgr Grandin, citée en chambre, en 1886, par le député de Bellechasse, prouve que M. Dewdney traitait les métais avec hauteur, et qu'il a été l'une des causes de l'insurrection. [Au lieu d'être appelé au ministère, il aurait dû comparaître à la barre de la chambre.

Sir John a pris la défense de M. Dewdney. Il a nié que M. Dewdney ait rien eu à faire avec les métais. Puis, il a emphatiquement affirmé que son collègue avait constamment correspondu avec lui, et l'avait fidèlement - mais prudemment - tenu au courant de tous les événements.

Alors, a répliqué, Sir Richard Cartwright, c'est vous Sir John qui êtes le coupable!

Oui, c'est lui qui est le coupable, avec ses ministres, avec nos ministres français surtout, qui ont lâchement laissé massacrer les nôtres, ont concouru dans les efforts du vieux chef pour annihilier ce petit noyau de français-catholiques au Nord-Ouest. Honte à eux! Et ces serps qui ont offert aux métais, en guise de terres, quelle vilénie ils constituent! Des spéculateurs suivaient, pas à pas, la commission qui distribuait les serps, leur bouteille de bois et quelques piastres, arrachaient à ces grands enfants leurs titres aux terres. Aujourd'hui, ils n'ont plus ni terres, ni serps. Le tour est joué. On a fait d'eux une population nomade et errante. Ils ne sont plus propriétaires du sol.

Pour les sauvages mêmes, on a été plus juste. On leur a donné des réserves de terre insaisissables. Ils sont mieux maintenant que les métais.

Est-ce ainsi qu'un peuple qui se respecte devait traiter un petit peuple auquel il doit et à promis protection? La rébellion a été provoquée. Sir John voulait-il ce moyen violent d'exterminer les métais? Il n'a pas réussi. Sans se déconcerter, il a inventé les serps. Ce moyen habile a eu plus de succès. La faiblesse, l'imprévoyance, les passions ont cédé ce que

la force armée n'a pu arracher. Enorgueillisiez-vous, grands hommes du pouvoir! Vous avez joué un beau rôle!

Continuez à nommer des inspecteurs, des agents, des instituteurs, des officiers de tout genre qui ne parlent pas notre langue, mais qui la détestent cordialement, qui ont juré avec vous de la faire disparaître du N. O., et qui croient que c'est un crime de lèse-nation que d'être catholiques.

M. Rinfret a prononcé un joli discours au sujet du chemin de fer Grand-Oriental, faisant valoir tous les titres de Lotbinière, Nicolet, Yamaska et autres comtés de la rive sud, à ces chemins de fer si longtemps demandé. Le député de Nicolet l'a secondé, vantant surtout, et à bon droit, les nombreuses industries, les maisons d'éducation et le commerce du comté de Nicolet.

Sir Hector a répondu que Londres ne s'est pas fait en un jour. Je croyais que le proverbe disait: Paris ne s'est pas fait en un jour. Mais Paris! ça sent trop le français. On est sujet anglais ou on ne l'est pas.

LE BILLET DE FRANÇOISE

En voici l'analyse. A la section 9, il est ajouté que nul personne, trouvée coupable sur mise en accusation de manœuvre frauduleuse, ne pourra être mise sur la liste durant l'espace de 7 ans.

Les sections 15, 16 et 17 sont amendées. On discute ce qui est possible après le 1er juin de chaque année, le réviseur se procurera le rôle d'évaluation. Se basant sur icelui, et sur toute autre information qu'il pourra se procurer il préparera 2 listes supplémentaires: la première à ajouter ou corriger; 2o noms à retrancher. Les détails de qualification, adresses etc, seront entrés dans diverses colonnes. L'imprimeur de la Reine en transmettra un nombre suffisant au réviseur. La Ire liste supplémentaire contiendra aussi les noms des électeurs entrés sur la liste générale au sujet desquels il y aura des modifications à faire quant à la qualification.

Avant le 1er octobre, le réviseur publiera la liste originale et les 2 supplémentaires en les affichant à 3 endroits dans chaque arrondissement de votation avec avis du temps et du lieu de la révision finale. Sur paiement de pas plus de 25 cents, il en livrera des copies à demande.

Il en transmettra aussi des copies aux maires, secrétaires des conseillers, shérifs, juges de la cour supérieure, et dix copies aux députés aux communes de l'endroit.

Toute demande d'amendement devra être faite 15 jours avant la révision. Avis, dans le même délai, doit être donné à ceux aux noms desquels il est objecté.

La révision terminée, le réviseur corrigera la liste originale, en faisant les additions, changements, et retranchements voulus. Il en fera trois exemplaires, en conservera un, et transmettra les deux autres au greffier de la Couronne en chancellerie, qui en donnera récipissés dans la prochaine gazette officielle, cette liste sera alors en force pour toute élection future, sauf les modifications qui pourront être apportées par une cour d'Appel.

Le greffier de la Chancellerie en transmettra un duplicata à l'imprimeur de la Reine, qui les imprimera et en transmettra "un nombre suffisant" au réviseur et au greffier de la Chancellerie.

Le réviseur aura le pouvoir de redistribuer les arrondissements de votation.

Quatre bills viennent d'être distribués en langue anglaise naturellement.

- 1o Pour empêcher la cruauté envers les animaux;
2o Concernant les lettres de change;
3o Concernant les manœuvres frauduleuses aux élections municipales;
4o Concernant les enquêtes publiques.

DERNIERES DEPECHEES

JUSQU'A 11 HRS. A. M.

EN FRANCE

L'affaire Numa Gilly

La situation du ministère Floquet

Le nouveau ministre

Paris, 8 février.—A la chambre des députés, M. Salis, député radical, adressé au gouvernement une interpellation sur le retard apporté dans les poursuites judiciaires intentées à M. Numa Gilly, accusé d'avoir diffamé les membres de la commission du budget.

Le nouveau ministre de la justice, M. Guyot-Dessaigne, a répondu. Il a reconnu que les plaintes de M. Salis étaient justifiées et qu'il était temps de mettre au scandale. Aussi longtemps qu'il sera ministre de la justice, a-t-il dit, les lois ne seront pas violées impunément.

Devant les explications données par le ministre, M. Salis a retiré son interpellation.

Les embarras du ministère Floquet

Paris, 8 février.—Huit jours se sont déjà passés depuis que M. Floquet a obtenu de la chambre un vote de confiance et sa situation, au lieu de s'améliorer, semble s'affaiblir de jour en jour. L'effort par lequel il a tenté d'imposer son sang nouveau à son ministère n'a pas été heureux et les réponses négatives qu'il a reçues de tous ceux dont il demande les services ne sont pas faites pour le rassurer.

Il paraît certain que M. Sigismund Lacroix, membre de l'extrême gauche, a successivement refusé la préfecture de police et le ministère de la justice; M. Floquet n'a pas pu davantage faire accepter par M. Jaumez, député du Gard, le sous-secrétariat des colonies, laissé vacant par la démission de M. de la Porte. Avant d'être assigné à M. Guyot-Dessaigne, le portefeuille de la justice a été offert à plusieurs députés, qui ont

refusé sous le prétexte que cet essai des grandeurs et des honneurs ministériels n'était pas dans leur goût.

Il est permis de croire que les nombreux refus essayés par Floquet ont été causés par le manque de confiance en la solidité de son cabinet. Le choix de M. Guyot-Dessaigne au poste de garde des sceaux a également fait une mauvaise impression; cette nomination a été très discutée pendant deux jours dans les couloirs de la chambre et du sénat, et on se montre très curieux de savoir qu'elle est le motif profond, de compréhension inaccessible aux esprits ordinaires, qui peut avoir amené Floquet à appeler au ministère de la justice un obscur député qui, avant de s'engager dans les rangs des radicaux, avait servi l'empire comme procureur impérial et qui, en dehors des devoirs de sa charge, s'était distingué par l'ardeur de son zèle en faveur des instituteurs d'alors et par sa dévotion à l'égard des républicains et des libéraux.

Il faut remarquer que la nomination de M. Guyot-Dessaigne a déplu aux radicaux et aux opportunistes. Les journaux républicains de toute nuance blâment ou ridiculisent le choix fait par Floquet, tandis que les organes dévoués ou fidèles au ministère gardent un silence discret sur le sujet. L'opinion générale est que Floquet a perdu et perd chaque jour du terrain, et il est probable que l'existence du cabinet sera résolue avant peu de jours. La priorité a donné dans l'ordre du jour au scrutin d'arrondissement ou à un projet de révision pour soulever la discussion des samedis prochains et le cabinet sera peut-être forcé de risquer en scène, mais il est peu probable qu'il soit mis en minorité sur cette question.

Que Floquet reste ou non au pouvoir il ne semble pas qu'une dissolution immédiate, idée récemment suggérée par le Times et le Standard, ait la moindre chance d'être acceptée.

Le parti républicain pris en bloc, à l'exception du groupe qui soutient Boulanger, ne paraît pas du tout disposé à emprunter à ses adversaires un si lâche programme et à précipiter les événements qui ont déjà trop vite. Comme le disait hier le Journal des Débats, une telle politique ressemblerait trop à celle de Gréville qui sautait dans l'eau pour ne pas être noyé par la pluie.

Le président Carnot et le sénat, dont l'assentiment est nécessaire pour qu'une dissolution soit autorisée, ne s'accorderont certainement pas à Floquet, même si le président des conseils voulait avoir la pensée de faire usage d'une pareille mesure. Il est donc de toute probabilité que le ministère qui succédera au cabinet actuel, si ce dernier disparaît, n'introduira pas la dissolution dans son programme politique.

LE MORT

Tout le monde a lu la Mort, d'Octave Feuillet, cette œuvre étonnante dans laquelle une femme, une croyante, réalise mystérieusement, dès qu'elle n'est plus, le rêve qu'elle avait en vain caressé sur la terre. Impuissant à l'accomplir quand elle possédait tous les dons, tous les charmes, toutes les forces de l'existence, elle l'attendait par des moyens invisibles dès qu'elle a disparu. Présente, son effort demeurait stérile; absente, elle agit par le rayonnement secret de tout son être immatériel, et elle emporte dans la victoire que lui avait refusée la vie. Enigme insoluble pour qui ne croit pas au monde supérieur et idéal, où tout se repère, s'équilibre et s'achève!

Un phénomène analogue, mais autrement dramatique et grandiose, se déroule à cette heure de l'autre côté du Rhin. La cause est un mot, qui l'emporte, une ombre qui triomphe, en ayant raison dans le tombeau des forces contre lesquelles s'était brisé l'être vivant.

C'est du martyr de San Remo que je veux parler, de l'empereur étendu dans le sépulchre de Charlottenbourg, d'où il domine, immobile et silencieux, le chancelier redoutable acharné contre sa mémoire. Jamais il n'a plus régné que depuis le jour où il est descendu dans les caveaux de ses ancêtres. Ce mot, qui ne pouvait articuler un son quand il était debout, il le parle et il s'impose depuis qu'il est couché, et c'est bien à lui qu'on peut appliquer le mot expressif de l'évangile: *Defunctus loquitur*.

En exprimant il a confié à des mains amies pour les publier, non pas même des mémoires tissés avec art, mais de simples notes crayonnées sous la tente, le journal sommaire des événements de sa vie; et ce petit cahier, ce manuscrit mince et subtil, pour terrasser le formidable adversaire qui lui avait disputé sa place dans l'empire.

Il a révélé, on s'en souvient, que M. Bismarck, ni même le roi Guillaume ne songaient en 1870 à reléver l'empire germanique; que le chancelier, jalousement Prussien, se bornait à vouloir l'agrandissement de la Prusse; que le vieux roi, imbu de scrupules et de tradition, régnait aussi à échanger le titre du grand Frédéric pour une appellation plus éclatante sans doute, mais plus aléatoire; que tous deux, le souverain et le chancelier s'inquiétaient vivement des résistances possibles des autres princes de la Confédération, et que c'était lui, l'héritier de la couronne, qui a poussé avec instance, entraîné malgré eux, presque contraint Guillaume et Bismarck à subir la ressurection de l'empire!

On se rappelle la sensation produite en Europe par ces révélations inattendues, qui détruisaient de fond en comble la légende de M. de Bismarck et reléguent au second plan de joueur légué tout après le succès, a été faussement attribué tout l'honneur des combinaisons et de la victoire. — De là, la rancune implacable, la haine inextinguible du chancelier contre l'auteur et les éditeurs de ce journal maudit, accusé d'avoir par lui d'être faux, contre lequel il s'est ensuite écrit avec une rage féroce, et dont il a été finalement obligé de reconnaître l'authenticité écrasante.

Comment pardonner à celui qui l'avait ainsi démasqué devant le monde et remis à sa place dans l'histoire — une place malheureusement bien grande encore pour nous, mais insuffisante pour son orgueil!

Cet orgueil, dit celui de ses biographes qui la peut-être le mieux pénétré et portraituré de main de maître dans le Correspondant, est orgueil et incommensurable. Bismarck est étouffé qu'il lui de faire de lui un maître, la destinée n'en a fait que le premier des serviteurs. Peut-être se demandait-il lorsqu'il tant d'aptitudes souveraines ne lui auront servi qu'à créer un souveraineté qui ne lui appartient pas. Est-il certain de n'avoir jamais laissé tomber de ses lèvres méprisantes une parole — aussitôt recueillie — qui indiquait moins de respect qu'il n'est obligé d'en témoigner devant les exigences de l'épigramme? Il ne voit que sa gloire et sa domination; ce qu'il aime dans l'Allemagne, c'est uniquement le piédestal de sa propre grandeur.

Voilà l'homme. — Comment eût-il pardonné au prince assez audacieux pour le faire descendre du piédestal usurpé et pour y installer à sa place la vérité historique? On a vu sa rage au lendemain de la divulgation du terrible Journal de Frédéric. Comme un fauve essayant de briser les barreaux de sa cage, il a sauté sur l'auteur à tous coups qu'il soupçonnait d'avoir trempé dans l'exécrable publication, et sa colère aveugle allait jusqu'à ne plus connaître ni les rangs ni le sexe. Il s'en prenait à la veuve même de Frédéric, fille, femme, mère de souverains, et sacrée par le plus poignant des deuils communs par le plus tragique des malheurs.

Il ordonnait des perquisitions, des saisies, des procès; il jetait dans les cahots les conseillers et les amis du défunt qui supposait ses complices; c'était un débordement inouï d'arbitraire et de violence, allant jusqu'à dégrader la majesté souveraine elle-même en faisant proscrire par le fils les souvenirs et les images du père.

Mais ces emportements, ces brutalités, ces excès de puissance n'ont rien pu contre la parole froide et indestructible du mort. "Le mort saisit le vif," dit avec une rare énergie notre Code civil, et jamais peut-être le mot n'a eu d'application plus textuelle et plus émouvante.

Oui, le prince mort de la gorge a saisi à la gorge le vivant, et il ne lâche plus.

L'autre, haletant et exaspéré, a beau se débattre en des efforts énormes; le spectre l'étreint, impassible, en le réduisant au néant. C'est, d'une certaine façon, la lutte inégale de Jacob contre l'ange.

On a beaucoup dit dans ces derniers temps que M. de Bismarck était malade, vieillard, en proie à des crises nerveuses inquiétantes, et que dans cet organisme fatigué, l'équilibre intellectuel n'était pas moins ébranlé que la santé physique. On le concevait sans peine. Lui qui ne les rois, ni les parlements, ni les peuples n'avaient pu faire plier, il se voit battu par un fantôme, après avoir reculé déjà devant une femme! Lui qui a maté tous les vivants, il se sent invinciblement maté par un mort! Affolé, irrité des coups de cet insaisissable ennemi, il fait appel contre lui à toutes les ressources de l'empire, mais les papiers diplomatiques se retournent contre lui, la magistrature la plus domestique l'abandonne, tout le trahit et l'accable!

Le Valois, trébuchant encore devant le cadavre de Guise, disait avec un reste de terreur: "Qu'il est grand!" Le chancelier vaincu, devant le prince glacé dans sa tombe, murmure avec stupeur: "Qu'il est fort!"

Il avait cru étouffer ce fantôme, et c'est au contraire le fantôme qui l'étouffe! C'est étonnant, a dit un professeur Mme Swetchine, tout ce que ne peuvent pas ceux qui peuvent tout."

Quoi! après avoir eu raison de l'Autriche, de la France, de l'Europe, ne pas avoir raison d'un mort! Cela l'enrage!

Lui qui a revu et accommodé pour l'histoire ses anciennes dépêches de France, les pièces du procès d'Armin, les conversations familières de Busch, les documents secrets de la chancellerie, tous les papiers d'Etat, il le reste impuissant devant le Journal de Frédéric; il se brise contre ce texte implacable qui le défie!

Il avait fait un rêve. Il s'était flatté qu'une fois le truchement de San Remo scellé dans son marbre éternel, il deviendrait le maître absolu de la Prusse et de l'Empire. Il se trompait: le maître et le souverain, c'est toujours le mort; c'est plus que jamais Frédéric III, empereur de l'Allemagne.

Il y a trente ans, à la veille de la funeste campagne d'Italie, quand la politique de Napoléon III inquiétait à la fois les patriotes et les catholiques, une voix éloquentes s'éleva au Palais-Bourbon pour dénoncer la cause cachée de cette politique antinationale.

— Regardez, osa dire l'orateur en langage parlementaire, regardez si vous ne distinguez pas l'ombre d'Orsini au-dessus de l'épaule de l'empereur. Lui parlant, l'obscure et le fascinant...

Eh bien! depuis six mois, il en est de même de M. de Bismarck. L'ombre de Frédéric l'accompagne partout et l'obsède. Elle ne le quitte ni à Varzin ni à Friedrichsruhe, et quand il se promène solitairement dans les bois, entre ses molles favoris, le fantôme lui apparaît, pâle et muet, le suivant comme un cauchemar. Vainement l'écarte-t-il de quelque geste désespéré; l'ombre se dresse de nouveau, implacable et persiste jusqu'à son chevet — *Sed ultra curat*... Comme Macbeth il a perdu le sommeil.

De là, de cet état fantastique et troublé, toutes les insanités que nous voyons depuis l'injustifiable incarcération de Geffken jusqu'à l'étrange campagne menée contre Sir Morier. La seconde n'a pas mieux réussi que la première, et les deux fautes entraînent de graves conséquences pour l'empire lui-même.

Après cent jours d'impitoyable détention, où il n'a pas même été permis à l'émient juriconsulte, ami du dernier empereur, de dépenser plus de trente sous par jour pour sa nourriture, la haute Cour de Leipzig, témoignait une indépendance qui prend la portée d'une révolte morale contre le despotisme du chancelier, a absous Geffken de la double accusation de faux et de révélation de secrets d'Etat. — Voilà donc le Journal de Frédéric III authentifié par la justice impériale elle-même, et l'éditeur de cette publication criminelle déclaré innocent et rendu à la liberté par les magistrats choisis en vue d'une condamnation délatante!

Quelle déroute pour le chancelier aux yeux de l'Allemagne entière, qui en tressaille déjà; et quelle menace pour la durée d'une œuvre dont la tyrannie commence à arracher des cris de soulèvement aux populations du sud! "Bismarck, ose dire le Vaterland de Munich avec une courageuse franchise, Bismarck aura été un féau; nous n'appelons pas sa mort, mais quand il aura quitté ce monde, nous espérons qu'une réaction ne manquera pas de se produire en Bavière.

Ceux de la seconde sont plus frappants encore.

En poursuivant dans l'ambassadeur d'Angleterre à Saint-Petersbourg l'ombé détestée de Frédéric, dont il était l'ami, Bismarck a blessé à la fois les deux puissances dont l'Allemagne a le plus besoin en ce moment, l'une pour l'action commune à exercer en Afrique, l'autre pour les éventualités redoutées d'un prochain avenir. — Mais, comme le taureau par un lambeau d'étoffe rouge, Bismarck, assés par le spectre de Charlottenbourg, ne dième plus rien et donne tête baissée dans les aberrations les plus colossales.

Par sa passion acharnée contre l'impératrice Frédéric, contre celle qu'il a fait outrageusement appeler *l'Autriche*, par ses reptiles, il avait déjà blessé un grand pays, et le départ de Vienne du prince de Galles, au moment même de la visite de son neveu Guillaume II à l'empereur François-Joseph, en avait été l'expressif témoignage.

L'incident Morier a achevé d'atteindre au vif l'amour-propre britannique; et, d'autre part, la Russie, au sein de laquelle l'ambassadeur de la reine Victoria a conquis des sympathies nombreuses, ne juge pas moins sévèrement que la presse anglaise l'incroyable incurtarde du chancelier.

Quand on se rappelle qu'il avait déjà blessé l'Autriche par l'affront infligé au

comte Taaffe, premier ministre et ami personnel de l'empereur, on se demande s'il n'est pas permis de voir, dans tant de fautes accumulées, une nouvelle démonstration de l'antique prophétie: *Quis vult perdere Jupiter demittat prius!*...

Quoi qu'il en soit, le chancelier découvre aujourd'hui que la force ne prime pas toujours le droit, et qu'aussé du fer et du feu dont il a fait son brutal symbole, il y a une puissance supérieure avec laquelle il faut compter.

En somme, c'est lui qui vient d'être condamné à Leipzig; et si, du même coup, il s'allie Londres et Saint-Petersbourg; s'il compromet la triple alliance à Vienne et la solidarité de l'empire à Munich; s'il soulève contre lui l'opinion de l'Europe entière, c'est uniquement pour avoir voulu pulvériser jusque dans sa tombe un mort qui se redresse pour l'anéantir.

Quel spectacle et quelle leçon! La vengeance se retourne; la mort tue le vivant; et dans ce fantôme mystérieux qui triomphe de la toute-puissance humaine, il faut saluer la Justice invisible qui entre en scène et qui ne s'arrêtera plus!.....

PH. DE GRANLIEU.

DECES

Hier, à Lévis, à l'âge de 60 ans, sieur Louis Lemieux, marchand.

Ses funérailles auront lieu lundi matin à l'église Notre-Dame.

Le convoi partira de la maison mortuaire, 4 Côte du Passage, à 7 h. 45 a. m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

E. et J.

AVIS PUBLIC

CHEMINS A BARRIERES

Le comité nommé par l'Assemblée législative pour étudier la question des Chemins à Barrières siégera MARDI, le 12 FEVRIER courant, à 10 heures du matin et tout jour subséquent, auquel le dit comité s'ajournera.

Toute personne intéressée sera entendue devant le dit comité.

Signé, OWEN MURPHY, M. P. P., Président.

9 fév. 2f e j

Gare au froid

Toutes les exigences de la vie sont pourvus au

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue St-Joseph, 207

250 paires Convertes Blanche assorties de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pds

REDUCTION ENORME

Le plus grand JOB en core offert.

AS DE LA RUE LA COURONNE

Facilités extraordinaires pour se pourvoir contre les intempéries de la saison.

N'oubliez pas nos SOIES GROS GRAIN. Il en reste encore quatre pièces.

Les pratiques restent toutes surprises à la vue des prix extraordinaires que nous faisons

NOTES

Notre excellent concitoyen, M. Alfred White, qui voyage depuis le 15 novembre en Europe avec sa famille, s'embarquera le 4 avril à bord du Parisian pour revenir au Canada.

La Corporation de Beauport et la Compagnie du chemin de fer Q. M. et C. — Motion pour appeler renvoyée avec dénon.

PHARMACIE ST-ROCH EN GROS ET EN DÉTAIL Dr S. LEFRANCOIS Médecin, Chirurgien et Pharmacien (Gradué à l'Université-Laval) 161, RUE ST-JOSEPH

137, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH CETTE VENTE A REDUCTION NE SERA FAITE (UNE POUR ABSENT COMPTANT SEULEMENT) LUNDI, 4 FEVRIER SAMEDI, 16 FEVRIER

NOUVEAUTES D'AUTOMNE ET D'HIVER Comme toujours vous trouverez chez M. EUGENE ROY l'assortiment le plus complet des nouveautés d'automne et d'hiver tel que: Initiations en tout genre, Boucles pour manteaux, matelassés en soie, matelassés en laine, étoffe à robe barré

FEUILLETON DE LA JUSTICE LES CHEVALIERS DE LA Croix Blanche La robe de la princesse, en satin gris aux cassures luisantes, semblable à de l'acier rendu malléable s'étalait en plis bouillonnants, avec un fouillis de dentelles et de retenues par des bouquets de cygnes bleues, à la fleur grêle.

—Peu important ses origines... —Erreur absolue, mon cher monsieur Maillezais! Quand il vous conviendrait d'étudier un homme, son caractère, ses aptitudes, sachez d'abord d'où il vient, quel fut son père, et s'il se sent, son aïeul. Il y a une loi d'hérédité. Nul n'y échappe, et fort souvent l'un des ancêtres explique le descendant.

Notes

Le conseil-de-ville n'a pas siégé hier soir, n'y ayant pas eu de quorum.

Arrestation Un jeune homme du nom de Landry titubant, gambrinus et faisant tous ses efforts pour garder l'équilibre, a été arrêté hier soir sur la rue St-Jean et conduit au poste No 2. Il avait la figure toute couverte de sang. Le pauvre garçon, coiffé d'un chapeau de feutre, et n'ayant sur lui qu'un petit gilet déteint et de mauvaises chaussures dans les pieds, grelottait de froid. La chose s'explique, car le jeune homme qui avait été incarcéré, il y a quatre mois pour vol d'argenterie chez M. Laverdière maison de pension de la Basse-Ville, sortait de prison du matin. Ayant trouvé l'air un peu froid, il a voulu s'allonger.

La raquette Les membres du club de raquettes Union commerciale ont fait hier soir leur sortie hebdomadaire.

Poligné démis Un jeune garçon, en patinant, à St-Roch, s'est démis un poignet hier.

Manufacture de chaussures On dit que la nouvelle manufacture de chaussures de Lévis, va entrer bientôt en opération. Déjà une partie des machineries ont été installées dans la grande bâtisse qui a été louée à cet effet, située sur la rue Shaw et ci-devant appartenant à M. Napoléon Lavoie, mécanicien-entrepreneur.

Echappée belle Deux hommes de St-Joseph, employés comme pelletiers sur l'embranchement St-Charles, ont été victimes d'un accident, mardi dernier, qui a failli leur coûter la vie.

Tabourets pour pianos (Piano-stools) Un lot d'échantillons de tabourets pour pianos (piano-stools) est maintenant en vente à prix réduits chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique.

Les Pianos WILLIAMS Assortiment général d'Épicerie, Sucreries, Vin et Liqueurs de premier choix. Aussi : Nous attirons l'attention du public, sur nos Thé et Cafés que nous importons directement et que nous vendons avec Prèsent, aux acheteurs. Une attention spéciale est apportée dans cette branche de commerce.

EAU ST-LEON!! Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse. La lettre qui suit parle par elle-même: CHEZ MESSIEURS... Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie insupportable, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture

INCENDIE En raison de l'incendie survenu lundi dernier dans la bâtisse de l'Institut Canadien, et quoique l'eau n'ait atteint aucun des Pianos et Harmonium... A. LAVIGNE 55 rue de la Fabrique

Beaudet, Lafaire & Garneau ONT TRANSPORTE LEUR ETABLISSEMENT DANS LEURS NOUVEAUX MAGASINS COIN DES RUES Arthur et Dalhousie BASSE-VILLE, QUEBEC

Victor Marier Pour la commodité du public, des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins; FERDINAND BELAND, 264 rue St-Jean; J. O. FILLEAU & FRERES, 27 rue Duade; L. P. DEBY, 40 rue St-Pierre; JOS. THIÉRY, 624 rue St-Valier, St-Sauveur; JOS. COLE, 243 rue St-Paul; JOS. DONATI, 151 rue St-Joseph.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E.B. EDDY Allumettes, Seux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc., etc. EN FIBRES PRESSES LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE

Le Rév. M. Gagnon, de l'Archevêché, était à Lévis jeudi soir, en route pour Lewiston, Maine, chargé d'une mission importante par Son Eminence le cardinal.

On nous suggère de prier la compagnie de la traverse de substituer l'électricité à son mode d'éclairage actuel, vu qu'elle se propose, dit-on, de faire voyager ses bateaux jusqu'à 9 heures du soir, durant l'hiver.

Charbon sydney, pour poêle et engin, Anthracite welsch Charbon américain pour forgeron PRIX MODÉRÉS SATISFACTION GARANTIE MADDEN & ELLIS, 13, rue St-Jacques.

Victor Marier Agent pour la vente des Billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83 rue d'Aiguillon.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E.B. EDDY Allumettes, Seux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc., etc. EN FIBRES PRESSES LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE

Victor Marier Pour la commodité du public, des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins; FERDINAND BELAND, 264 rue St-Jean; J. O. FILLEAU & FRERES, 27 rue Duade; L. P. DEBY, 40 rue St-Pierre; JOS. THIÉRY, 624 rue St-Valier, St-Sauveur; JOS. COLE, 243 rue St-Paul; JOS. DONATI, 151 rue St-Joseph.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE E.B. EDDY Allumettes, Seux, Cuves, Planches à Laver, Cuves, etc., etc., etc. EN FIBRES PRESSES LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE

